

# PENN AR BED



BULLETIN DES CERCLES  
GÉOGRAPHIQUE ET NATURALISTE  
DU FINISTÈRE

# PENN AR BED

BULLETIN DES CERCLES GÉOGRAPHIQUE & NATURALISTE  
DU FINISTÈRE

NOUVELLE  
SÉRIE

PUBLICATION TRIMESTRIELLE

4<sup>e</sup> ANNÉE

FASCICULE 1  
MARS 1957

N° 10

## SOMMAIRE

### GÉOGRAPHIE.

- D. Lucas : A propos du bocage.  
R. Quentel : Un autre aspect de la fonction commerciale de Brest en Bretagne.

### SCIENCES NATURELLES.

- Mlle J. Bodin : Le Muséum de Nantes.  
P. Malgorn : Le mouton d'Ouessant.  
— Bibliographie.  
Notes et faits divers.

### Prix de l'Abonnement 1957

Abonnement .....	500 francs
Cotisation scolaire .....	350 francs

A verser à notre nouveau trésorier :

M. Michel-Hervé JULIEN,  
15, rue Laënnec, QUIMPER (Finistère).  
C.C.P. Rennes 1361 - 60

NOTA. — LES ABONNEMENTS SONT TACITEMENT RECONDUITS, SAUF  
ORDRE DE SUPPRESSION DU DESTINATAIRE.

Adressez les articles de Géographie à M. Marcel GALTIER, Inspection Académique, Quimper ; les articles de Sciences Naturelles à M. LUCAS, Professeur, Lycée de Brest. — Pour tout ce qui concerne la vie des deux Cercles (adhésions, demandes de renseignements, échanges, publicité, etc.) écrire à M. Michel-Hervé JULIEN, 15, rue Laënnec, Quimper.

## QUATRIÈME ANNÉE

Ce quatrième numéro de Penn-ar-Bed constitue le premier fascicule de l'année 1957 qui, nous l'espérons, verra enfin la réalisation de notre programme : la publication de quatre numéros par an. En effet, les cotisations rentrent mieux, les versements au « fonds spécial pour l'illustration du bulletin » se multiplient : nous publierons prochainement la liste des donateurs. Enfin le nombre des abonnés augmente régulièrement. Il nous paraît donc raisonnable d'espérer terminer l'année avec quatre bulletins. Cependant, pour qu'ils soient importants, bien illustrés, et paraissent sans retard, il faut que tous nos amis poursuivent l'effort entrepris. Or un certain nombre de cotisations 1957 et même 1956 demeurent impayées. Que les retardataires nous évitent des frais de recouvrement et n'attendent pas d'avantage pour s'acquitter du montant de leur abonnement, nous les remercions à l'avance. Que ceux qui envisagent de démissionner le fassent savoir par écrit. Mais nous sommes persuadés que nous serons de plus en plus nombreux pour soutenir Penn-ar-Bed qui n'est pas une simple revue mais le bulletin d'une Société de Géographie et d'Histoire Naturelle dont les buts sont l'étude et la protection de la Nature en Bretagne.

✱

En effet, plus que jamais, la conservation de nos dernières richesses naturelles devient nécessaire. Nous avons la chance de posséder en Bretagne des sites exceptionnels. Tous les îlots d'Iroise et des Glénans, les falaises du Cap-Sizun, les étangs et les dunes de la Baie d'Audierne, les immenses landes des Monts d'Arrée sont des lieux d'une richesse floristique ou faunistique qu'il faut préserver. Cette œuvre de protection doit aboutir à la création de réserves, dont le succès constituerait un grand attrait pour le Tourisme et pour l'Étude du milieu telle qu'on la conçoit dans nos établissements scolaires.

✱

Mais nous ne sommes que 400, c'est encore très insuffisant. Un effort de propagande s'impose donc, et il est possible puisqu'à Quimper et à Brest l'activité de nos membres nous a valu des abonnements nouveaux. Nous encourageons aussi la formation de sections locales. Groupez-vous et organisez des sorties comme les adhérents brestois qui ont déjà, en Janvier, visité la Station Météorologique de Guipavas et qui dans un proche avenir comptent voir les usines d'Iode du Léon. Le laboratoire de Roscoff et faire le tour de la Rade en bateau. Il est évident que des sorties générales intéressant tous les membres du département seront organisées comme par le passé, mais les difficultés de déplacements en voitures particulières ne nous permettent pas d'y songer pour le moment.

✱

A l'avenir nous voudrions publier un ou deux numéros spéciaux par an sur un centre d'intérêt concernant autant que possible la Géographie et aux Sciences Naturelles. Ainsi le numéro 11 sera-t-il centré sur les questions : Equilibres biologiques, Protection de la Nature en Bretagne. Que ceux de nos collègues qui ont quelque chose à nous signaler dans ce domaine nous écrivent rapidement. Nous recevrons leurs lettres avec reconnaissance. Nous traiterons par la suite de la Pêche en mer ; d'ores et déjà nous prions nos collaborateurs d'y songer.

Michel-Hervé JULIEN,

## GEOGRAPHIE

## A PROPOS DU BOCAGE BAS-BRETON

Par D. LUCAS

Les études sur le bocage se sont multipliées ces dernières années, révélant un sujet d'une grande richesse mais aussi d'une très grande complexité. Les opinions se sont quelquefois heurtées sans qu'une conclusion générale soit venue rassembler les points de vue divergents. Il serait souhaitable que ce travail de synthèse soit mené à son terme par le laboratoire de géographie de la Faculté des Lettres de Rennes, comme il en a manifesté l'intention.

On se trouve devant la définition populaire et ancienne d'un paysage vraiment typique, à première vue simple dans la prééminence reconnue à l'arbre ; en fait — est-ce le paysage lui-même qui le veut ? — très touffu, sans directrices apparentes, comme terre dans ses secrets. Dans les dénominations régionales à référence végétale, les données naturelles sont en effet flottantes, variables selon les temps et les lieux, sujettes à l'action de l'homme qui les a en proportions diverses, associées à son existence. Sans négliger les facteurs physiques avec lesquels l'homme a dû composer, il faut se pénétrer dès l'abord de cette idée que c'est là un paysage construit, un fait de géographie humaine, produit de convergences de tous ordres, et que le problème à éclaircir est, en définitive, celui du constructeur.

L'extension du bocage est telle d'autre part qu'il doit présenter de nombreuses variantes ; lorsque certains auteurs parlent du bocage périgourdin et d'autres du bocage finistérien, on peut douter qu'il s'agisse de termes semblables. M. Guilhaud a eu raison de mettre en garde contre des généralisations hâtives.

On peut aussi se demander si le phénomène peut être étudié avec profit dans le Finistère où son extension est limitée et sa forme vraisemblablement altérée avec cette restriction pourtant que c'est dans les marges frontalières que les mobiles humains qui ont présidé à son édification ont le plus de chances d'avoir gardé leur actualité, et que les facteurs d'extension ou de régression y trahissent le mieux leur sensibilité. La carte du bocage — ou des bocages — que l'on attend, sera à ce point de vue un document bien intéressant.

On est porté à confondre — je parle sans doute en Finistérien — deux éléments qu'il faudrait distinguer soigneusement : la clôture et son couronnement végétal. Ces deux éléments ne coïncident pas exactement ; s'ils se superposent dans la plupart des cas, on peut voir sur nos côtes la clôture subsister seule ; sur nos landes la part de la végétation est secondaire ; dans nos prairies, par contre, la clôture se dissout et le bocage n'est plus que haie. Ce que la carte future fera probablement valoir est que le bocage, dans sa définition stricte de fait végétal, n'est qu'une des formes prises par le fait plus large et plus fondamental de l'enclosure ; qu'il n'est donc qu'un problème annexe et qu'en somme, pour y voir clair, il faut, en ce qui nous concerne, commencer par déboiser le talus.

## LA CLÔTURE.

Dans la région qui m'est familière, la clôture est en terre. Le muron de pierres sèches n'est utilisé qu'à défaut et dès qu'un peu de terre peut être prélevée à la parcelle, même sur l'Arrière, même à l'aplomb des falaises, ses grosses mottes gazonnées coiffent le caillou. Le mur de terre serait-il en réalité plus résistant ? Serait-il plus facile et plus rapide à dresser ? Par rapport aux murettes méditerranéennes, il est en tout cas typique des sols continus des zones atlantiques.

Mais pourquoi, dans ces pays verts, ne pas se contenter de la haie ? C'est, me semble-t-il, ce qui se produit dans les plaines bordières du Massif Armoricain. Dans notre région, on a dû estimer la solution insuffisante et on a renforcé la haie par une levée de terre. Quand on considère l'effort extraordinaire que représente l'érection d'une pareille architecture, on se doit d'en rechercher les motifs impérieux.

Une raison en serait peut-être que la végétation bretonne était déjà trop maigre sur un sol plus pauvre et de croissance trop irrégulière pour constituer un barrage sans lacune. Il y aurait déjà, dans nos talus, comme une constatation d'insuffisance à laquelle on a pallié par un surcroît de travail. C'est aussi reconnaître que nous serions sur les confins du vrai bocage et que nous n'en posséderions qu'un terme ultime (penarbeden).

Il me semble aussi qu'il faut envisager les conditions dictées par le relief. Rares sont les champs qui ne sont pas en pente ; la pente, si elle n'est pas excessive, est même un élément favorable : le talus retient alors la terre, ce que la haie ne ferait pas. Sur nos champs les plus anciennement cultivés, les talus à demi enfouis finissent en « rideaux ». Dans les prairies, par contre, le talus, s'il y en a eu, fond sans inconvénient sur place. Il y a donc bien une topographie bocagère.

Tous les facteurs naturels, climatiques, topographique — pédologiques aussi par conséquent — botaniques bien entendu, ont pu avoir joué dans la mesure où ils ont conduit à la formule agricole qui batira le bocage.

Si les champagnes se sont orientées autrement, n'est-ce pas que sur ces plaines continues et sèches l'économie a pu être basée sur la production intensive des céréales ? Alors que dans nos pays coupés, humides et de sol acide, la médiocrité des moissons ne pouvait autoriser l'abandon des recettes d'appoint. Dans le cercle mesuré d'une polyculture de subsistance, l'élevage est toujours demeuré une ressource indispensable et il a exigé sa place. Les bois disparus, les landes n'ont offert que de maigres pâtures ; les prés, au fond des ravins étroits, sont des fondrières peu accessibles et de faible rapport ; les bêtes se sont rabattues sur les champs, champs souvent en friche au demeurant, qui dans l'ancien temps ne se distinguaient de la lande que par des labours plus fréquents. La rotation de la jachère a ainsi entraîné l'obligation de clore les parcelles, chaque parcelle. Close entre ses talus et fermée par sa barrière de bois, elle sera tour à tour champ travaillé à l'abri du vagabondage des bestiaux — y compris celui de « la vache du voisin » pour reprendre l'expression de Barrois — et pâture temporaire où les troupeaux pourront être lâchés sans surveillance. Le mur de terre dresse à hauteur voulue retient le bétail sur un pâturage médiocre plus sûrement que ne le ferait la haie. Peut-être même faudrait-il songer davantage au mouton, si répandu autrefois (voire au porc ?). Qui n'a souvenir de ces longues heures passées à tenir la vache à la cordelle le long de l'orée du champ depuis que la disparition de la jachère a réduit le pacage à une étroite bande gazonnée ? Dans un pays de polyculture où le calendrier agricole diversifié ne favorise ni un emploi du temps régulier, ni une spécialisation du personnel, le pacage individuel est une sujétion gênante ; le bocage clos en dispensait. Le bocage est le décor normal de la polyculture.

J'entends bien l'objection : polyculture, soit, mais à prédominance d'élevage. M. Aubert n'accorde la qualification de bocage qu'aux pays d'herbe, coupés de haies d'arbres. Pour lui, la Basse-Bretagne, pays de

champs, n'a pas de vrai bocage. Il a bien partiellement raison ; il n'y avait déjà pas tant d'arbres, l'herbe disparue, l'arbre suivrait et alors, en effet, où serait le bocage ? Mais il y a loin de la régression à la disparition et le principe du bocage est toujours vivant. Car les cultures n'ont pas empêché le bocage puisqu'elles lui sont en grande partie destinées ; elles l'ont au contraire renforcé en le resserrant, donc en renforçant la nécessité du partage : c'est cette rivalité qu'il faut bien retenir. On ne comprend pas clairement pourquoi un compartimentage s'imposerait dans un pays exclusivement voué à la prairie ; le cas est très voisin de celui des plaines à blé. Chez nous, le bocage de prairie est l'un des moins caractérisés. Le fait doit exister mais doit-il être retenu comme la meilleure définition du bocage ? Ne serait-il pas la trace d'un type agraire antérieur basé sur la polyculture ?

J'en garderais surtout cette suggestion que si nous avons ajouté le talus à la haie c'est que ce qu'il y avait à défendre contre la déprédation c'était non seulement de l'herbe mais aussi des récoltes et que cela justifiait une précaution supplémentaire.



Le bocage, qui est cloisonnement, est la négation même de toute uniformité, de toute planification, de toute concentration. Par cheminement successifs, tortueux comme des chemins creux, on débouche ainsi sur cet autre aspect de la question, l'habitat. Et l'idée s'impose que — chez nous, du moins — polyculture, bocage et dispersion sont les trois termes associés d'un même complexe agraire. Il faut toujours revenir en effet aux mêmes arguments, à commencer par ceux de la géographie physique : on a eu raison de parler des effets de l'humidité, on peut ajouter aussi à ceux du relief. E. de Martonne avait déjà remarqué que « l'érosion fraie la route à la colonisation ». La remarque va plus loin : de l'érosion vient aussi le dessin de l'habitat. Dans la « montagne », les *bot* n'ont pas essaimé : c'est un habitat groupé de stagnation, sinon de régression. Ici, la colonisation a pullulé mais sous une forme individuelle, anarchique, du fait que les emplacements exploitables étaient discontinus. Les meilleurs sites sont aux têtes des vallons, comme l'a bien noté M. Gautier ; ils sont légion, mais ils sont infimes. La division extrême du relief borne le plus souvent leurs dimensions à celles de l'atelier familial. C'est une colonisation de clairière avec la ferme au centre, quelques champs autour, dans un cerne de landes et de prés. Dans les cas favorables, les cellules de culture peuvent être contiguës, mais souvent que de lobes minuscules encore visibles aujourd'hui dans leur cadre de végétation spontanée. Eh bien, qu'on la regarde cette ferme isolée. Sur son assise étroite, pauvre au total, mais diversifiée, elle est livrée à la polyculture et c'est aussi autour d'elle que le bocage se fait le plus dense.

Manteau de la pauvreté ? refuge de la routine ? c'est trop vite dit. Le bocage a été une adaptation consciente à un milieu sévère et un effort prolongé pour l'organiser, le corriger, l'améliorer. Il n'a été appliqué chez nous qu'aux bonnes terres. Par rapport à la lande rase de la « montagne », il est un signe de prospérité qu'Arthur Young savait apprécier. Et derrière les talus du même pays de Lamballe, le pommier aussi est venu, signe d'aisance.

Aisance relative sans doute, au prix de beaucoup d'acharnement pour un petit profit. Car dans cette colonisation dispersée, le colon ne vivait pas des seuls champs voisins de sa ferme, mais aussi des friches lointaines. Or ces terres vagues, au statut incertain, furent au cours des temps envahies par une nuée de petites gens et de nécessiteux, tâcherons, ouvriers agricoles, artisans, enhardis par l'absence de cadres politiques puissants. Leur « *ty* » s'accrochait au coin du chemin, leur « *tachenn* » mordait sur la lande, et ce n'est pas seulement contre la vache de ces voisins que le paysan a poussé ses talus mais aussi contre leur faucille et leur étrépe. Il est possible que le seigneur ait donné le signal en

fermant son bois ; mais ici, la féodalité n'a pas eu la force concentrationnaire des pays de plaine. Nonobstant toutes défenses précises — et pour cause — par les coutumes et les anciens modes de fermage, chacun a fait de son champ un « *park* » — comme chaque notable a voulu son modeste manoir : c'est le même pullulement, sorte de bocage démocratique, de venue médiocre aussi, individualiste farouche, vigilant et méfiant derrière l'armée revêche de ses têtards rangés sur les remparts rustiques.

On comprend mieux ainsi les deux faces du talus. Il a été protection et apparemment il a permis le meilleur rendement et le peuplement le plus dense du pays ; mais vu du dehors, il est aussi obstacle. Il est déjà une réaction de défense dans un pays difficile, il est la marque d'une gêne croissante et finalement une attitude passive, un recroquevillement dans des casiers hermétiques, comme un refus hostile de regarder au delà du réseau serré des branchages et après un ralentissement, un arrêt dans l'évolution, alors que selon M. Clozier les plaines de l'Est passaient librement à des modes supérieurs d'association et d'échanges. Le bocage est condamné comme la polyculture individualiste, mais après tout ce que nous avons dit, nous pensons qu'il sera difficile — et parfois dangereux — de le déraciner.



#### LA COUVERTURE VÉGÉTALE.

Rentrons pour finir sous ce bocage et renversons notre question du début : si la clôture est l'élément essentiel, pourquoi l'habiller d'arbres ? Le complot est-il une preuve d'appropriation supplémentaire, à telle enseigne que les haies interdisent l'abattage des arbres ?

Est-ce un abri contre le vent, argument soutenu par M. Le Lannou ? Il est vrai qu'en bordure de la côte, où il serait le plus nécessaire, le bocage n'existe pas. C'est que les arbres ici ne peuvent croître. L'abri d'arbres y serait d'ailleurs illusoire. Mais la végétation buissonnante est utilisée au mieux et chacun a pu apprécier l'efficacité des écrans d'épines rongés par le vent de mer. Dès qu'on s'enfonce un peu dans les terres, le rideau d'arbres apparaît, serré sur les toitures, les vergers et les tas de paille. Dans l'Arrée aussi, le premier soin du *bot* est de se serrer derrière ses talus boisés.

La couverture végétale était également un parachèvement de la clôture, une haie sûre parce perchée et faite de plantes propres à décourager l'escalade. Elle garantit en outre le mur contre les effets de la pluie en l'amortissant et en retenant la terre par les racines.

Le choix des espèces utilisées montre enfin qu'on se préoccupait du rendement en bois, dans un pays où les forêts sont rares. Il n'est pas nécessaire de se demander avec M. Poirier si ce rendement compensait la perte infligée aux récoltes, puisqu'aussi bien le principal responsable est le talus, élément fondamental jugé indispensable : il ne s'agissait plus que d'exploiter ce moindre mal. Dans le système ancien, le rendement en culture était largement interrompu par la jachère, et toutes les cultures ne souffrent pas également de l'ombre puisqu'on en est arrivé à planter des champs en pommiers. Les arbres qui s'étaleraient en largeur sont étêtés et émondés. L'ombre des arbres est très discontinue, celle des arbustes plantés serrés n'intéresse que la lisière d'herbe respectée par le labour. Les méfaits de l'ombre peuvent être flagrants dans le cas des champs en lanières, mais cette forme n'est pas fréquente. Dans un système de polyculture tel qu'il s'imposait, le bois rendait service même s'il supposait un manque à gagner d'autre part. Sous la pression de la nécessité, l'utile prime le profitable.

Les inconvénients de ce reboisement diffus peuvent être devenus incontestables en ce qui concerne les terrains cultivés, mais il se présente comme un succès remarquable pour ce qui est des landes. Ici, le retour à la forêt commence par les talus au sol plus profond et plus sain et peut préparer un défrichement. Pris dans son ensemble, on peut l'invoquer comme une fidélité louable à une vocation forestière que les abus du pacage tendaient à détruire.

Quittant l'attitude critique pour un examen plus attentif, on doit admettre que ce bocage, dans ses nuances infinies, constitue une utilisation ingénieuse des aptitudes botaniques du milieu. Qu'il a suivi aussi, dans ses caractéristiques successives, les fluctuations de la conjoncture locale. Il y a eu d'abord le chêne, le frêne, l'orme qui me paraissent déceler les plus vieux terroirs, avec l'if comme plan ornemental près des résidences ; le châtaignier s'y est ajouté dans les meilleurs cas. Le hêtre est rarement un arbre de bocage, mais il a pu enregistrer quelques réussites sur les terrains défrichés plus récemment, suivi ou remplacé par le peuplier. D'une manière générale, les talus des landes retournées depuis peu sont boisés de noisetiers. Seules, les terres sans valeur ont conservé leur cadre d'ajoncs et de genêts, ou même leur matelas de bruyère. Les essais patients qu'il suppose fourniraient vraisemblablement les leçons d'une précieuse expérience aux essais actuels de reboisement massif — à supposer que celui-ci ait autant de chances que le premier de s'implanter chez nous.

Et puis, ce peuplement végétal est vraiment suggestif. Il y a de riches cantons où les talus, vestiges qui ont perdu toute signification, croulent de négligence sous quelques têtards moribonds ; et le bocage de lui-même évolue vers l'openfield. Il y a par contre bien des secteurs où le bocage est dru sur des talus monumentaux autour de terres médiocres, et celui-là risque de durer longtemps encore. En dernière analyse, il témoigne de la résistance d'une nature ingrate ; l'homme a trouvé partout des limites à son défrichement, et ne pouvant exclure la végétation naturelle, il l'a intégrée à son mode d'exploitation ; elle s'est introduite dans l'intimité de la vie paysanne. Pas de grandes masses homogènes de cultures, de prairies ou de bois ; chaque ferme en possède un lot menu. Et songe-t-on qu'on les retrouve à l'échelle même du champ, puisqu'il est à la fois aire cultivée, prairie sur son pourtour et bois sur son fossé, le tout solidaire ? Chaque clairière de colonisation est morcelée en microclairières. La juxtaposition des fonctions portée jusqu'à ce point finit par prendre le sens d'une loi de nature.

Nous voici donc rassemblés, géographes et botanistes, sur un domaine commun ; les uns y retrouveront l'association ordonnée, mais inchangée, de l'originelle forêt atlantique ; les autres rechercheront la signification humaine de ce curieux avatar. La toponymie demande à être maniée avec précaution, mais ici elle est éloquentement par la variété des toponymes végétaux. Le paysan a très souvent appelé sa ferme par le bocage qu'il y a créé ; il lui arrive même de lui devoir son nom.

N.D.L.R. — Nous versons telles quelles, au volumineux dossier du bocage, ces réflexions fort intéressantes de quelqu'un qui connaît bien la campagne de Basse-Bretagne. Sans doute pourrait-on objecter que dans l'Ancienne Bretagne les terres nobles pouvaient seules être closes en permanence ; que l'on a prétendu, non sans raisons, que la Champagne était primitive et populaire, le bocage aristocratique et récent. Les études du D<sup>r</sup> Merle, dans la *Gaîne de Parthenay*, ont montré comment l'extension du bocage se lie à la constitution de grosses métairies, au détriment des champagnes populaires. Bouhier (Thèse d'Université, Poitiers, 1955, dactylographiée) a mis en évidence les rapports champagne-bocage-vieux systèmes de tenures sur le littoral vendéen. Et *quid* des mechous, landelles et autres openfields bretons ? *Quid* de ces bocages orientés signalés par M. A. Meynier en Bretagne ? En somme, le problème du bocage est loin d'être résolu. L'on sait quand le bocage s'est généralisé dans l'Ouest, mais on ne sait ni quand, ni comment il est né, ni quels furent ses rapports avec les terres cultivées non closes. Les idées de M. Lucas éclairent certains aspects du problème. Avec lui, nous souhaitons la synthèse qui fera sortir du fatras des explications partielles et locales les quelques traits fondamentaux qui doivent tout de même bien exister, et qui rendraient compte de l'unité évidente d'un paysage agraire pourtant si varié dans le détail, selon les lieux dès qu'on l'analyse. (M. GAUTIER.)

## UN ASPECT DE LA FONCTION COMMERCIALE DE BREST EN BRETAGNE

Par R. QUENTEL

On a déjà vu par l'étude du trafic du Port de Commerce que Brest dispensait de nombreux produits comme la houille, les vins d'Afrique du Nord, les engrais, les pétroles... à toute une aire territoriale comprenant la presque totalité du Finistère, une grande partie des Côtes-du-Nord et la bordure Nord et Nord-Ouest du Morbihan. (Voir « Penn-ar-Bed » n<sup>os</sup> 8 et 9).

Cette distribution qui porte sur de gros tonnages et qui peut croître encore, fait participer Brest à la vie économique régionale tout en assurant au Port qui importe, aux industries brestoises qui transforment, aux transports locaux qui expédient une activité appréciable.

Mais la Ville joue encore et accentue son rôle d'entrepôt régional et de centre distributeur par ses maisons de commerce en gros et surtout ses Sociétés d'Alimentation à succursales multiples.



### Le Commerce de gros.

Depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, les négociants en vins tiennent une place importante dans le Commerce de gros de la Ville : leur activité les mettait autrefois au premier rang de la bourgeoisie brestoise (M. Bernard le signale, après Bourde de la Rogerie, dans son étude sur « la Municipalité de Brest de 1750 à 1790 ». Editions Champion, Paris 1915. Il précise en particulier que ces marchands étaient alors les plus fréquemment capités de la région) ; actuellement ils sont au nombre de 20 à 25 dans l'agglomération brestoise et reçoivent la plus grande partie de leur approvisionnement d'Afrique du Nord par le Port. Ces négociants brestoises n'occupent pas toutefois une place prioritaire pour la distribution des vins aux détaillants de la région ; en effet, le département du Finistère compte exactement 232 marchands de vins en gros ! Dans le seul arrondissement de Brest, on en recense 38 qui concurrencent l'activité des négociants de la Ville... Aussi le rayon d'action de presque tous les marchands brestoises est-il limité à l'agglomération et aux communes directement voisines ; d'autre part, la liberté du commerce fait que des maisons de Gouesnou, Landerneau ou Plougastel livrent parfois elles-mêmes aux détaillants de Brest.

La même observation s'impose à propos du rayonnement des Epiceries en gros de l'agglomération. Les maisons brestoises, au nombre d'une dizaine, desservent surtout la Ville et par ailleurs une clientèle de détaillants répartis dans un secteur qui va de St-Pol de Léon au Nord à Landivisiau et jusqu'au Faou et Morgat au Sud, avec en plus les îles de l'Ouest. Au delà, les maisons quimpéroises et morlaisiennes assurent le même service dans leur zone propre. Mais dans ce cas aussi, le secteur où peuvent travailler les commerçants brestoises est en plus exploité par plus de 10 autres épiciers en gros, concurrents qui limitent sensiblement les affaires réalisées par Brest.

Les grossistes en fruits et légumes de la Ville sont peut-être mieux partagés, car leurs tournées les conduisent chez presque tous les détaillants du secteur limité par Lesneven, Landivisiau et Châteaulin au Sud.

Leurs installations sont vastes et bien équipées, la voie ferrée directe les approvisionne convenablement en fruits et primeurs du Midi et maintenant le Port lui-même importe de grosses quantités d'agrumes d'Algérie et de Casablanca. Sans qu'elle puisse espérer de grands développements l'activité des quelque 10 grossistes apparaît stable.

On peut encore mentionner les importantes maisons de quincaillerie, droguerie, matériel sanitaire et appareillage électrique installées à Brest, qui approvisionnent un certain nombre de détaillants du département sans rencontrer de concurrence sérieuse, sinon celle des entreprises similaires de Landivisiau, Quimper et Morlaix.

Dans l'ensemble, le Commerce de gros par Maisons individuelles ne semble pas déployer une activité qui soit proportionnelle à l'importance de l'agglomération brestoise. Il est encore vrai que la situation excentrique de Brest lui est défavorable, car la distance grève rapidement le budget de petites entreprises; d'autre part, la vitalité du négoce local dans tous les cantons du Finistère Nord-Ouest ne semble pas pour l'instant très amoindrie par le voisinage de la grande Ville. Mais l'essoufflement apparent du Commerce de gros brestois pourrait peut-être mieux s'expliquer par la présence des grandes Sociétés à succursales multiples qui associent dans les meilleurs conditions de rentabilité les Commerces de gros et de détail par leurs importants entrepôts et leurs nombreux points de vente.



### Les Grandes Sociétés à Succursales Multiples.

Ces importantes Maisons d'approvisionnement et d'alimentation sont à Brest au nombre de 5 : 3 Sociétés capitalistes (« *L'Economie bretonne* », « *l'Union des Docks* », l'entrepôt brestois des « *Docks de l'Ouest* » de Nantes) et 2 Sociétés Coopératives (« *l'Union des Coopérateurs du Finistère* » et « *l'Alliance des Travailleurs* »).

Elles sont toutes de création récente puisqu'elles sont nées au début de ce siècle. Mais elles ont rapidement ouvert un grand nombre de magasins de vente régulièrement approvisionnés à partir des entrepôts établis à Brest. Et ce nombre s'accroît lentement d'année en année : en 1944, les entrepôts étaient pour la plupart sinistrés par faits de guerre ainsi que de nombreuses succursales tant à Brest que dans les communes voisines ; leur reconstruction est maintenant achevée, si bien que les Sociétés ont repris leur progression en Basse-Bretagne, face aux grandes maisons concurrentes centrées sur Rennes, Nantes ou Lorient principalement. (Voir le Tableau I.)

Ensemble, les 5 Maisons brestoises approvisionnent donc directement 540 succursales sur les 1.000 magasins du même type que comptent environ les trois départements de Basse-Bretagne. C'est dire l'importance de la place de Brest en ce domaine...

Comment se répartissent ces points de vente ? L'agglomération brestoise, forte de 110.000 habitants, en groupe environ le quart ; les 400 autres magasins se dispersent en Basse-Bretagne en trois zones principales : dans tous les bourgs et petites villes importantes d'abord ; dans la zone côtière ensuite, au Nord jusqu'à Saint-Brieuc, au Sud jusqu'à Vannes (la population y est en effet dense et s'accroît encore en été avec l'afflux des touristes) ; enfin dans un troisième secteur qui traverse la Bretagne centrale de la presqu'île de Crozon à Loudéac par Châteauulin, Carhaix, Rostrenen.

C'est évidemment dans le Finistère que les Sociétés brestoises occupent une place prépondérante puisqu'elles y entretiennent environ 440 points de vente contre 69 appartenant aux entreprises non brestoises du même type (42, dans le Léon, dépendant d'une Maison de Plabennec, 21 au Sud-Est, filiales d'une Coopérative de Lorient, et 6 dans le Finistère central dépendant d'une Société rennaise). Par contre dans les Côtes-du-Nord, la concurrence est bien plus âpre et donne une légère avance aux établissements rattachés à Rennes ; si bien que chaque bourg important compte des succursales concurrentes. Quant au Morbihan, les entreprises



La Société « *l'Economie bretonne* » modernise méthodiquement ses installations : ci-dessus un « *libre Service* » dans un des magasins de vente de la Société.

Tableau I

SOCIÉTÉS A SUCCURSALES MULTIPLES	SOCIÉTÉS			Total
	Finistère	Côtes-du-Nord	Morbihan	
<i>Sociétés fixées à Brest</i>				
— Sociétés capitalistes	350	82	18	450
— Sociétés coopératives	88			88
— Total .....	438	82	18	538
<i>Autres Sociétés bretonnes</i>				
— Soc. capitalistes (1)	6	110	150 ?	266 ? (3)
— Soc. coopératives (2)	63	5	88	156
— Total .....	69	115	238	422
Nombre total de Magasins .....	507	197	256	960 (3)

(1) « *L'Economique* » de Rennes ; « *les Docks de l'Ouest* » de Nantes.

(2) « *La Léonarde* » de Plabennec, Finistère ; « *l'Union Coopérative briochine* » de St-Brieuc ; « *l'Union Coopérative lorientaise* » de Lorient ; « *l'Economie Ouvrière Hennebontaise* », Loechrist-Inzinzac ; « *la Persévérante* » de Locmiquélet.

(3) Résultats seulement approximatifs, les chiffres concernant certaines Sociétés capitalistes n'étant pas connus avec exactitude.

de Lorient, Rennes et Nantes y occupent la place essentielle face à la vingtaine de magasins qu'approvisionne Brest.

Une fois de plus il est possible de constater qu'une sorte d'équilibre s'est établi en Bretagne entre les grands Centres, par la force des choses. On doit en effet retenir le fait qu'au delà d'une distance de 100 kms, l'exploitation de succursales approvisionnées par un dépôt central est difficilement rentable. Aussi, l'étendue des zones d'influence des différentes Sociétés est-elle pour une large part commandée par la configuration même de la péninsule bretonne qui s'allonge sur 200 kms, de l'Ouest à l'Est, et par la position des grands Centres tous situés à la périphérie. Le domaine propre aux Sociétés brestoises paraît donc difficilement atteignable d'autant plus que ces Sociétés bénéficient de la présence d'un bon port de commerce permettant un approvisionnement facile et économique des dépôts en vins, épicerie, agrumes, et qu'une main-d'œuvre ouvrière nombreuse, favorable au principe coopératif, réside dans la région. Inversement, toute progression de leur influence vers l'Est semble fort improbable, de même que vers le Sud-Est où des Sociétés solides sont déjà établies. Il reste que le nombre des succursales de Brest peut, à l'intérieur de ces limites, augmenter, et de fait augmente progressivement, cependant que le Commerce de gros effectué par maisons de type traditionnel paraît menacé.



Des Sociétés capitalistes installées à Brest, « l'Economie Bretonne » compte le plus grand nombre de succursales en exploitation : 198 fixes en 1956, plus une trentaine de camionnettes, sortes de magasins ambulants rattachés chacun à une succursale fixe et desservant les hameaux et habitations isolés. Sa zone d'action couvre ainsi l'aire la plus étendue puisque « l'Eco » est représentée à Saint-Brieuc, Loudéac et Vannes. Fondée en 1912 par un groupe financier de la région de Troyes, cette Maison a rapidement progressé et occupe maintenant une place importante dans le commerce de détail de la Basse-Bretagne. La productivité de l'entreprise s'améliore d'ailleurs régulièrement : c'est ainsi que l'entrepôt, très abîmé durant la dernière guerre, a été reconstitué ; les méthodes de travail y ont été normalisées et peu à peu se poursuit la réinstallation rationnelle des magasins de vente selon des normes ultra-modernes. La gamme des produits livrés chaque semaine par les camions du siège aux succursales les plus lointaines comporte maintenant, outre l'alimentation générale solide et liquide, la quincaillerie, la bonneterie, la mercerie, les articles de ménage, des jouets, etc...

Le même service est assuré par l'entrepôt brestois des « Docks de l'Ouest » de qui dépendent environ 130 à 140 succursales dispersées dans le Finistère et les Côtes-du-Nord. Il ne s'agit pas d'avantage d'une maison spécifiquement brestoise ; c'est un entrepôt installé à Brest par une société-mère de Nantes. Depuis le début du siècle, les « Docks » de Nantes qui rayonnent sur 10 départements, ont en effet étendu leur activité au Finistère et aux Côtes-du-Nord, et c'est la filiale de Brest qui a été chargée d'assurer le relai de la maison dans ces deux zones.

En définitive, seule la Société de « l'Union des Docks » est le fruit d'initiatives et de capitaux brestois. Forte de 125 succursales, aussi récente que les deux autres, cette Maison a développé son action surtout sur la Côte Nord du Conquet à Lannion, le long de l'Aulne, sur la Côte Sud de Cornouaille et à la limite du Morbihan.



Ces Sociétés capitalistes sont actuellement l'objet d'une concurrence sérieuse de la part des Sociétés Coopératives de Consommation qui se sont formées dans le Finistère au cours des 50 dernières années, pour répondre aux besoins des masses ouvrières, nombreuses dans le département. Les principes sur lesquels reposent ces Sociétés en matière d'organisation statutaire, la modicité des participations familiales qu'elles demandent à leurs sociétaires leur valent un nombre de plus en plus considérable d'adhérents, dans une aire d'étendue croissante. (Voir la carte et le tableau II.)

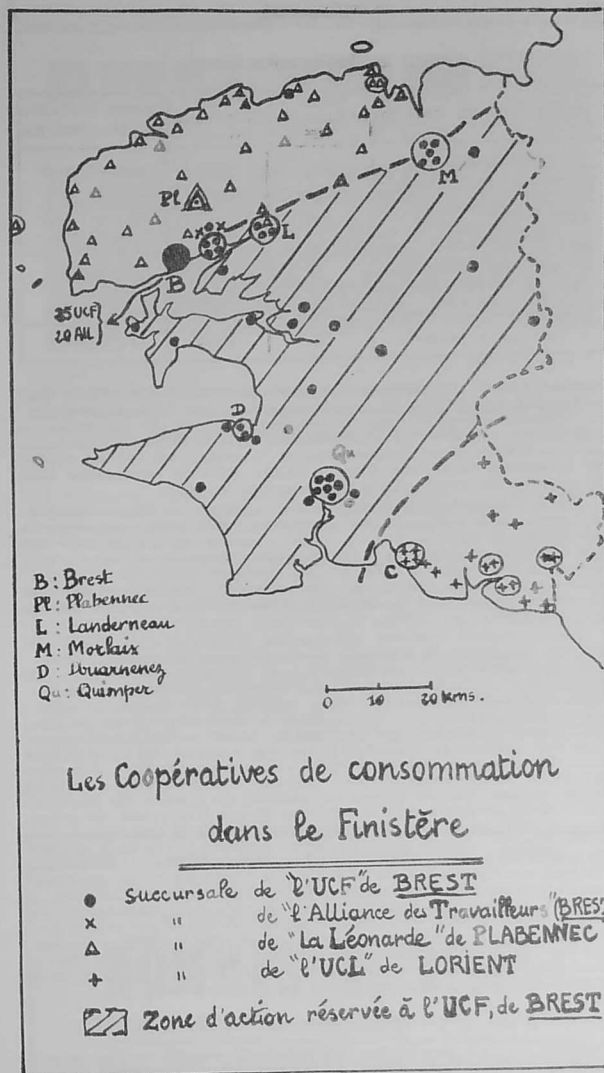


Tableau II

COOPÉRATIVES DU FINISTÈRE	de Succursales 1956	de Sociétaires en 1956	CHIFFRE D'AFFAIRES RÉALISÉ en 1955-1956
— « U.C.F. » de Brest .....	63	35.188	1.491.335.000 fr.
— « Alliance des Travailleurs » de Brest .....	24	10.138	204.000.000 fr.
Total pour Brest .....	87	45.326	1.695.335.000 fr.
— « La Léonarde » de Plabennec	42	12.497	531.000.000 fr.
— « U.C.L. » Lorient (Succursales finistériennes) .....	21	8.183	487.380.000 fr.
Total pour le Finistère ....	150	65.996	2.713.715.000 fr.

Comme on le voit, Brest occupe encore une place prépondérante dans ce département où l'idéal de coopération a fortement pénétré : ses entrepôts approvisionnement 87 magasins coopératifs sur les 150 que compte le département, soit 58% ; ils desservent ainsi plus de 45.000 familles sociétaires en articles divers d'alimentation et de ménage, soit 69% du nombre des sociétaires finistériens, pour un chiffre d'affaires représentant 62% de la valeur des ventes « Coop » dans le département.

Des 2 Coopératives de Consommation brestoises, « l'Alliance des Travailleurs » est la Société la moins importante. Elle groupe cependant 24 succursales de vente et environ 10.000 familles adhérentes, mais son rayon d'action ne dépasse pas l'agglomération brestoïse et deux ou trois communes limitrophes à l'Est. Elle doit d'ailleurs perdre bientôt sa personnalité puisque sa fusion avec « la Léonarde », Coopérative installée à Plabennec, est en cours de réalisation (Brest conservant malgré tout son rôle d'entrepôt).

L'autre Société brestoïse, « l'Union des Coopérateurs du Finistère », est, elle, une entreprise puissante classée 16<sup>e</sup> parmi les grandes Coopératives de consommation « milliardaires » de France en 1955. Née en 1930 seulement de la fusion de 2 petites Coopératives locales (l'une de Kerhuon, l'autre de Brest), elle compte maintenant 63 succursales actives (64 au début de 1957) : un tiers à Brest et les 40 autres dispersées dans les bourgades et petites villes du Finistère Central et Sud, depuis la ligne Gouesnou-Landerneau-Morlaix au Nord, jusqu'à Carhaix à l'Est et la ligne Concarneau-Scaër au Sud. Sa prospérité lui a permis en 1947, d'absorber une petite Société coopérative de Quimper, « la Fraternelle », forte de 10 succursales ; elle lui permet actuellement de soutenir les efforts de « l'Union Coopérative briochine » de Saint-Brieuc. A elle seule, elle groupe ainsi en 1956, un sixième des magasins coopératifs de tout l'Ouest, avec 35.000 familles adhérentes et un chiffre d'affaires d'1 milliard et demi. Cette vitalité lui a d'ailleurs valu d'être considérée par la « Fédération régionale des Coopératives de consommation » comme pivot du développement coopératif. Il lui est cependant interdit, par les statuts fédéraux, de s'étendre vers le Léon occidental où rayonne déjà la « Léonarde » de Plabennec, ce qui la prive d'un champ d'action pourtant proche et bien peuplé ; de même, le Sud-Est du Finistère est attribué à « l'Union Coopérative lorientaise » mieux placée. Actuellement, « l'U.N.C.F. » peut donc se développer dans les limites définies plus haut ; plusieurs installations de succursales sont ainsi envisagées dans un avenir prochain.



Certes, on peut objecter que l'activité de ces grandes Sociétés ne profitent pas toujours (directement) au négoce brestoïse proprement dit puisque plusieurs d'entre elles tirent leur force de capitaux étrangers à la



Cliché U. C. F.

« L'Union des Coopérateurs » fait un gros effort de propagande près du public finistérien : un camion de l'« U.C.F. » s'appête à quitter l'entrepôt central de Brest pour une tournée de livraison et de publicité.

cité. Néanmoins, elles occupent un important personnel d'origine brestoïse et entretiennent une intense activité de camionnage sur les routes de Basse-Bretagne. Elles distribuent surtout des quantités massives de produits fabriqués à Brest ou importés par le Port : que l'on songe, par exemple, qu'annuellement la seule « U.C.F. » défile par ses 63 succursales plus de 55.000 hectolitres de vins importés, environ 8.000 hectolitres de bière et limonade provenant de la brasserie de Kérinou-Brest ! De même, grâce à elles, la Ville est devenue un entrepôt régional et un centre de distribution de grande importance en matière d'épicerie et d'articles spécialisés.

La fonction commerciale de Brest dans la Vie économique bretonne se perfectionne donc de plus en plus. Brest n'y est plus cette ville isolée d'il y a seulement deux siècles, simple citadelle militaire sans contact véritable avec la région. En dépit d'une situation géographique défavorable qui ne lui permet que le contrôle d'une zone restreinte, elle a déjà conquis de solides positions régionales qui l'apparentent de plus en plus aux autres grands centres économiques bretons.

VOUS AIMEZ LES HISTOIRES DE BÊTES,

Alors, lisez et faites lire à vos enfants  
les plus passionnantes dans la collection

**“ HOMMES & BÊTES ”**

11 TITRES PARUS - L'exemplaire broché 550 fr., relié 695 fr.

EN VENTE CHEZ LES LIBRAIRES — Editions HATIER-BOIVIN

## DEUXIEME PARTIE

SCIENCE  
NATURELLES

## LE MUSÉUM DE NANTES

Par Mlle J. BODIN

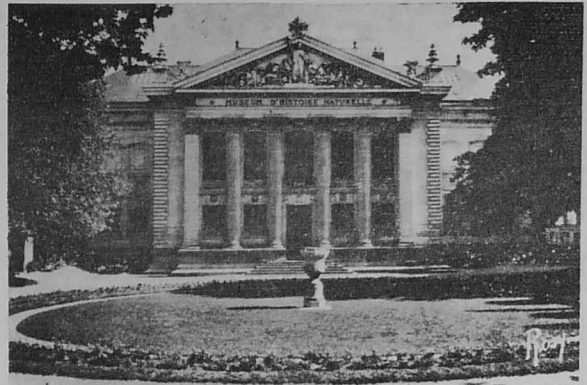
Placé au centre d'une région particulièrement riche, le Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes possède dans l'Ouest un rayonnement indiscutable : c'est en effet le seul établissement de ce genre et ses collections, riches et variées, attirent les scientifiques non seulement de la région mais encore de France et de l'étranger.

Sa création n'est pas toute récente : il faut remonter au XVIII<sup>e</sup> siècle pour en trouver une première ébauche. A l'époque, de nombreux navires parcouraient les mers lointaines et les capitaines rapportaient, soit pour eux-mêmes, soit pour leurs armateurs, des objets d'histoire naturelle plus ou moins curieux à leurs yeux : madrépores, coquillages, oiseaux... Il se forma ainsi, chez quelques particuliers, de véritables petits musées privés.

En 1799, les riches cabinets d'histoire naturelle de Blanchard de la Musse, Deloynes, Kerambert et tant d'autres furent réunis grâce à un naturaliste nantais, Dubuisson, qui avait lui-même une très belle collection minéralogique. La Ville de Nantes, devenue propriétaire, installa les collections successivement dans plusieurs locaux, et ce n'est qu'en 1868 que le Muséum s'installa définitivement dans l'ancien hôtel des monnaies, place qu'il occupe encore aujourd'hui.

Grâce aux conservateurs éminents tels que l'égyptologue Frédéric Caillaud, Dufour, l'ornithologiste Louis Bureau, l'établissement n'a cessé depuis de s'enrichir, soit par dons, soit par achats, et actuellement le manque de place se fait cruellement sentir.

Au rez-de-chaussée, dans une vaste salle éclairée par des tubes fluorescents, se trouvent les collections minéralogiques, géologiques et paléontologiques. Certains échantillons rares ont servi de types pour les descriptions et figurent dans de nombreux ouvrages, tels ceux de Lebesconte, Marie Rouault, Tromelin... Quant à la collection régionale de Charles Baret, elle est connue de tous les minéralogistes.



Cliché Chapeau

Le Muséum de Nantes

Une place spéciale vient d'être consacrée à l'Uranium : ce minéral, encore mal connu du public, existe au Sud de la Loire-Inférieure, au contact de la Vendée, et un diorama permet l'explication d'un gisement théorique et indique les différentes formes uranifères trouvées à des profondeurs variées. Le *Coelacanthé* est également présent, représenté par une maquette demie grandeur naturelle.

L'arrivée au premier étage cause toujours une certaine surprise au visiteur, qui se trouve devant une immense vitrine construite spécialement pour loger les Singes anthropoïdes : Ourang-outan, Chimpanzé et Gorille. A sa droite, éclairées intérieurement, se trouvent les vitrines, peintes de couleurs vives, du Vivarium. Cette création, qui remonte au printemps 1955, connaît un grand succès. Le visiteur peut contempler de gracieux lézards verts, des lézards ocellés, des geckos, des gongyles et des orvets — animaux qui font de façon si curieuse la transition entre sauriens et ophidiens — des couleuvres — à collier, d'Esculape, vipérines — des vipères aspics, et des animaux étrangers à notre pays, tels que Varan du désert, vipères cornues d'Egypte, Fouette-queue, et des insectes curieux par leur mimétisme : des phasmes de Madagascar. Quelques souris blanches et un élevage de Grillons complètent cette « ménagerie miniature » qui met de l'animation parmi le monde des animaux empaillés. Car le premier étage, avec sa vaste salle et ses deux salles latérales, est entièrement consacré à la zoologie.

La collection générale groupe près de 350 mammifères, 5.450 oiseaux, parmi lesquels un *Grand Pingouin* *Alca impennis* en excellent état et plusieurs Pigeons migrateurs *Ectopistes migratorius*, une magnifique collection d'œufs comprenant plus de 600 espèces, des reptiles et des batraciens, une riche collection de malacologie, des Echinodermes, des Annélides tubicoles.

La salle latérale d'ostéologie comparée présente des squelettes et crânes des mammifères de tous ordres, des oiseaux de tous ordres et de quelques reptiles et poissons. A gauche, les Spongiaires avec les Coupes de Neptune et les flûtes de Pan, et les Coelentères, avec les délicates méandrinés, les coraux et les belles gorgones.

La salle régionale offre au visiteur un intérêt tout particulier : elle groupe la faune de la Bretagne et de la Vendée. Les mammifères sont au nombre de 120, parmi lesquels les Genettes, les Visons, un Phoque, un grand Dauphin, un Delphinatère blanc. Parmi les Reptiles et Batraciens, citons la vitrine consacrée aux serpents de la région et une magnifique Tortue luth, longue de 2 mètres, échouée en 1953 aux Sables-d'Olonne. Quant aux oiseaux et aux nids, ils constituent une collection des plus remarquables, que le Dr Louis Bureau, ornithologiste éclairé, s'est appliqué à enrichir pendant les 38 ans qu'il a dirigé le Muséum. Les Poissons, présentés suivant les principes de la muséologie moderne, sont un attrait certain dans une région où la pêche est abondante tant en mer qu'en rivière. Il convient enfin de faire une mention toute spéciale aux Insectes. Tous sont représentés et constituent une des richesses du Muséum.

Le Muséum de Nantes possède également des herbiers et une bibliothèque importante : 20.000 volumes environ, plus de 150.000 numéros de périodiques français et étrangers : c'est la seule bibliothèque spécialisée de ce genre existant dans l'Ouest.

Depuis Juin 1955, le C.R.M.M.O. a créé à Nantes un Centre Régional de baguage dont le siège est au Muséum. Ce Centre Régional travaille en relations étroites avec la Fédération des Chasseurs pour choisir les bagueurs et éviter toutes tentatives de braconnage. Il a pour but essentiel d'organiser les opérations de baguage, de centraliser les résultats et d'établir la liaison avec Paris. Son activité est grande, puisque, pour cette seule saison 1956, l'équipe du Muséum a bagué près de 700 Hérons et 1.200 Sternes environ. Il convient, en outre, d'ajouter plusieurs centaines de passereaux.

Nous ne doutons pas que les lecteurs de « Penn ar Bed », en parcourant notre belle région, auront à cœur de visiter le Muséum de Nantes, la ville des Floralies Internationales et la capitale de l'Ouest. Ils seront assurés d'y trouver le meilleur accueil et d'y passer quelques heures agréables.



Genette (*GENETTA GENETTA* L.) tuée à Port-Saint-Père (Loire-Inf.) en 1954

Ce gracieux animal à la forme élégante possède une belle fourrure tachetée. Autrefois espèce commune, ce petit carnivore ne se rencontre plus qu'à l'Ouest du Rhône et au Sud de la Loire, notamment dans le Poitou, la Vendée et la Loire-Inférieure.

## LE MOUTON D'OUESSANT

Par Paul MALGORN

Au cours de séjours à Brest et sur la côte N.-O. du Finistère, il m'est arrivé d'entendre désigner des Ouessantines en costume du pays par ces mots : *Maoutiqued eussa*. Le vocable qui lie l'idée de mouton à celle d'habitant de l'île doit être, je présume, très ancienne. De longue date les voyageurs, marins ou pêcheurs qui ont abordé Ouessant ont eu leur attention attirée par ces bêtes à laine, broutant au bord des grèves, tout au long des côtes. Certains dirent même qu'en suivant le Fromveur ou le Fromruss, le vent aidant, on sentait l'odeur des troupeaux comme les odeurs de végétation à l'approche de certaines terres ou celles de zénon brûlé autour de Béniguet.

Aujourd'hui encore, quel que soit le point d'atterrissage choisi, avant de mettre pied à terre, l'arrivant a facilement remarqué ces couples de brebis qui pendant la saison d'été lui donneront le concert de bêlements excessifs et lancinants des mères appelant leurs agneaux fantasques et insouciantes.

### Origine du Mouton d'Ouessant.

L'origine de cet élevage à Ouessant est inconnue et doit être rattachée à celle des moutons en Bretagne. Leur arrivée à Ouessant a dû suivre de près leur utilisation sur le Continent pour autant que les mêmes besoins appellent les mêmes productions.

Monsieur le Curé a découvert récemment une vieille statue de bois peinte représentant une Vierge à l'Enfant ayant à ses pieds un mouton noir dont l'auteur est inconnu tout comme l'époque à laquelle il vécut.

Cette découverte semble indiquer que le mouton devait tenir un rang élevé d'utilité dans la vie des Ouessantins.

On a dit ou écrit : la race du mouton d'Ouessant. En fait le zoologiste qui serait chargé d'établir un standard de cette race aujourd'hui serait bien en peine car ce troupeau est tellement hétéroclite, qu'il est difficile d'en dégager les caractères saillants. A première vue, ce mouton ressemble vaguement à l'Avranchin avec pattes et museau tachetés. Pour n'envisager que les femelles qui constituent 98% de l'ensemble, il y en a de grandes et de petites dont le poids moyen, hormis les exceptions, varie de 35 à 48 kgs. Quelques éléments approchent du bon mouton de boucherie, mais bon nombre, hauts sur pattes, étroits d'épaules, sont d'une grande agilité pour franchir murs et clôtures. Certaines toisons sont assez serrées, d'autres ouvertes avec des laines relativement longues, en général mécheuses. Quelques béliers sont encornés.

La couleur prédominante est le blanc, il y a quelques gris et peu de bruns foncé. Cependant, depuis quelques années, il naît un nombre d'agneaux noirs plus important et aussi plusieurs de couleur pie blanc-noir. Ceci sans apport de sang étranger de couleur.

Les parturitions sont presque toujours gémellaires, les triplés ne sont pas rares, chaque année il y a quelques quadruplés et il arrive qu'une brebis mette bas cinq agneaux. Chaque année on peut voir, un peu partout, des éleveurs faire boire au biberon de jeunes agneaux que la mère ne peut nourrir parce qu'elle a déjà un ou deux agneaux à la mamelle.



La Vierge au Mouton noir (Ouessant).

Quant au petit mouton d'Ouessant, tel qu'on le connaissait il y a quelques dizaines d'années, il a pratiquement disparu. On trouve encore quelques petites bêtes rappelant une époque révolue, mais les éleveurs s'en débarrassent rapidement pour les remplacer par d'autres d'un format plus fort. Le troupeau d'alors devait présenter une certaine homogénéité de format, de laine mêcheuse et assez rude. Tous les béliers et quelques brebis étaient armés de fortes cornes. Les brebis qui pesaient environ 25 kgs ne devaient sans doute cette taille qu'à une sous-alimentation continue durant une longue période de plusieurs centaines d'années satisfaisant ainsi à la règle qu'en agriculture la production est le reflet du sol. Cette alimentation déficiente était aggravée par un climat très venteux et toutes ses conséquences. Peut-être aussi la consanguinité est à retenir dont les effets pouvaient se faire sentir au bout de très nombreuses générations malgré le nombre important de familles.

Il y a lieu de rappeler à ce sujet que la superficie de l'île est de 1.500 hectares. Or en 1851, vivaient de leurs propres moyens sur cette superficie 2.030 habitants, lesquels exportaient orge et patates, élevaient et entretenaient 427 chevaux et poulinières, 674 vaches, 700 porcs. Avec une telle densité de culture et d'élevage de gros bétail, il ne restait pour les moutons que les plus maigres pâturages, les landes, les falaises et les bords de grèves, où ils ne recevaient qu'une très maigre nourriture complémentaire (feuilles de chou et de légumes). Ceci d'autant plus que leur nombre était élevé à cette époque et atteignait environ 3.000 reproducteurs ; en augmentation importante sur l'année 1810 où on relève 355 béliers, 951 brebis et 644 agneaux.

Si cet élevage permettait la consommation de nombreux agneaux, son principal but était la production de la laine. Les toisons étaient utilisées au foyer familial où elles étaient lavées, teintées, filées, puis tricotées pour les besoins intérieurs ou confiées au tisserand local qui en faisait avec une trame de lin du pays un tissu épais et assez lourd appelé « Kanfard », dont les femmes fabriquaient des vêtements, en particulier des jupes d'hiver dont on trouve encore quelques spécimens dans les armoires de vieilleries.

#### Les croisements récents et les qualités actuelles du Mouton.

Depuis la fin du siècle dernier, d'amples et profondes modifications ont transformé complètement la vie campagnarde des îliens. La culture a pratiquement disparu en tant que moyen d'existence et se résume aux besoins de la consommation locale de pommes de terre. Le nombre des chevaux est actuellement de quinze et celui des vaches, en diminution rapide et continue, d'environ 150.

Toutes les terres rendues disponibles sont devenues pâtures à mouton. L'effet des meilleurs pâturages a dû être une des causes majeures et la plus importante qui a fait progresser en une cinquantaine d'années le poids des brebis de près de 100 %. L'amélioration du volume de ces animaux par des importations de béliers étrangers est à retenir, bien que ces dernières décades leur utilisation fut sporadique ; peu importante et chaque fois sans sélection suivie.

Depuis la fin du siècle dernier il y eut 3 ou 4 essais d'acclimatation de petits troupeaux de quelques têtes, venus des départements voisins. Ces bêtes d'importation ne réussirent pas très bien, leur rusticité dut être insuffisante, elles disparurent au bout de très peu d'années.

Les mâles marquèrent évidemment, de leur taille en particulier, quelques métis dont les particularités fondirent et disparurent rapidement dans la masse du troupeau ouessantin. Il en fut de même des essais suivants.

Un bateau grec, le « Mikonos », venant d'Angleterre, s'échoua vers 1935, ayant à bord 1 mâle et 2 brebis destinés au ravitaillement sur pied de l'équipage. Ces ovins sauvés du genre Texel, donnèrent des métis assez raisonnables pendant quelques années, mais aujourd'hui absolument impossibles à reconnaître. Un habitant acheta une de ces femelles dont il eut un mâle et une agnelle. Il garda la femelle 7 à 8 ans, mais vendit le mâle au bout d'un an après qu'il eut sailli ses femelles. Il eut mieux fait évidemment de garder longtemps ce mâle.

Ces dernières années il fut importé 2 ou 3 béliers. L'un d'entre eux aura eu une succession assez importante. Son propriétaire prenait en pension chaque automne une centaine de brebis, mais cela ne dura que 4 ans. On en est depuis quelques années aux croisements de ces métis et donc à la production la plus diverse qu'on puisse imaginer.

Il y a 3 ans est arrivé un Southdown qui a donné cette année des résultats de croisement de première génération très intéressants : des agneaux de belle conformation de 35 à 38 kgs. Mais combien de temps durera-t-il ?

C'est que le troupeau actuel se chiffre à plus de 4.000 brebis, et sauf quelques très rares éleveurs ayant quelques connaissances en la matière, la sélection suivie et productive est rudimentaire et souvent totalement inconnue.

Si ces moutons d'importation n'ont été que des améliorateurs partiels du troupeau autochtone, il semble qu'ils ont apporté bien des germes de maladie qui, paraît-il, étaient inconnus autrefois. En ce moment, presque tous les terrains sont infectés et peu de moutons n'en subissent pas les effets néfastes. Malgré cet état de fait, très peu de brebis paraissent en souffrir, leur rusticité à toute épreuve leur permet de résister facilement. Presque toutes les jeunes bêtes par contre sont marquées des atteintes de ces maladies. Comme les soins vétérinaires que réclameraient leur état ne leur sont jamais appliqués, la sélection naturelle joue à plein pour faire disparaître les moins résistants. Cette mortalité restant toutefois très faible.

Le mouton d'Ouessant se distingue d'abord par la qualité incomparable de sa chair, fine, juteuse, succulente à nul autre pareille. La claustration hivernale des élevages habituels de France avec nourriture industrialisée dans une atmosphère confinée et malodorante lui est inconnue. C'est de son genre particulier de vie au grand air sur des pâturages bien salés naturellement par les embruns qu'y sèment les tempêtes, que résulte la valeur inégalée de ses savoureux gigots.

Une autre qualité indéniable est sa rusticité. Il n'est certainement aucune race ovine française qui puisse rivaliser et vivre de la même façon sans subir quelque dommage. A Ouessant, le mouton vit en plein air, sans soins d'aucune sorte toute l'année. La seule attention dont il est l'objet de la part de son propriétaire est qu'en Mai, à l'approche de la saison chaude, on lui enlève une toison qui le gênerait énormément et qu'il supporte difficilement en plein soleil dès Avril. Ces brebis ne sont jamais rentrées en bergerie quel que soit le temps. Elles se défendent d'ailleurs fort bien, pour s'abriter de la tempête, de la pluie ou du soleil en se pressant contre les muretins, les ajones ou les rochers.

Souvent la pluie les mouille jusqu'à la peau, ce qui ne les empêche pas de brouter ou ruminer. Quand l'atmosphère est calme après une bonne averse, une légère vapeur se dégage de la laine, la bête sera bientôt sèche.

Ce lavage à dos donne une laine bien blanche, exempte de poussière et de déchets végétaux qui contraste avec la couleur grise et sale des brebis qui ont passé l'hiver en bergerie. Cette laine propre concourt à donner de la vigueur à l'animal et une saveur exempte de goût de mouton à la chair.

#### Le régime de pâture.

Le régime alimentaire est la pâture en toute saison. De Février à la Saint-Michel (25 Septembre), chaque éleveur fait pâturer ses bêtes sur ses propriétés. Le morcellement abusif du XIX<sup>e</sup> siècle a ramené la superficie des champs en moyenne de 4 à 6 ares et leur dispersion qui fait que chacun possède quelque champ dans chaque azimut de la rose des vents.

Afin d'utiliser au mieux ces petites pâtures, les moutons sont attachés par paires, retenus par un filin de 5 à 6 mètres garni d'un émerillon en bois à une extrémité et d'un piquet de fer qui permet de fixer la cordée à l'endroit choisi. On leur change de place 2 fois par jour et le soir on les fixe près du « *Goasket* », groupe de muretins de 1 m. 50 construits en étoile à 3 branches à 120°, où ils s'abritent à leur guise. Certains leur donnent le soir quelques feuilles de choux, rarement un peu de grain ou de son. Très peu d'éleveurs se donnent la peine de leur porter à boire, même en plein été, quand les falaises sont toutes jaunies de sécheresse.

A la Saint-Michel toutes ces bêtes sont mises en liberté. C'est le début de la période de vaine pâture. C'est aussi le moment des accouplements qui se font au hasard des rencontres ; trop souvent hélas ! par des mâles fatigués parce que peu nombreux, mais surtout par des jeunes béliers indignes d'un tel service, rebuts d'un élevage d'été, malades ou trop chétifs pour être commercialisés et qui ont été lâchés dans l'espoir d'être vendus dans de meilleures conditions l'année suivante.

En quelques heures ces brebis se groupent et forment quelques troupeaux de plusieurs centaines de têtes chacun. Ces troupeaux vivent ainsi à leur fantaisie, guidés par leurs instincts jusqu'au 2<sup>ème</sup> jeudi de Février. Ils vont errer sans entrave ni gardien, broutant en groupe, ruminant de nuit, couchés sur la terre et se déplaçant en interminables files indiennes le nez toujours au vent. Ceux de la partie Nord du territoire de Pern au phare du Stiff ne descendent jamais au Sud et ceux-ci de Porsdoun à Penarland ne remontent pas au-dessus du thalweg et du ruisseau du bourg au port du Stiff. Ce thalweg est une limite très ouverte, mais il y a lieu de rappeler qu'instinctivement les ovins fuient les régions basses ou humides ou d'ailleurs germent particulièrement les maladies du mouton. C'est là sans doute la seule raison qui sépare invariablement ces 2 groupes.

Avant de laisser partir les jeunes bêtes, chaque propriétaire les marque afin de les reconnaître en tous temps à la façon des cowboys pour leurs chevaux, ou des guardians camarguais pour leurs toros. Cette *marque* consiste en incisions faites dans le pavillon de l'oreille. On y trouve des trous, des coupures, des encoches en V, des entailles longues, etc. Les combinaisons de ces différents signes permettent bien entendu des milliers de marques. En voici une, qui fut celle que mon grand-père utilisait : sur chaque oreille, une encoche en V sur le bord supérieur, l'extrémité sectionnée au carré, enfin un trou dans l'oreille gauche. Ces marques sont des liens de famille au même titre qu'une maison, une armoire, dont on hérite ou qu'on achète. Certaines familles en possèdent plusieurs que se partageront les enfants. Un contrôle des marques en usage est déposé à la mairie.

C'est avec cette marque en mémoire et parfois dessinée sur un papier, qu'un jeudi du début de Février, jour choisi au cours d'une réunion du Conseil municipal, des groupes de personnes et d'enfants s'en vont à la récupération de leurs moutons. Ils se dirigent vers des parcs cernés de murs assez hauts que sont les deux lieux de rassemblement des troupeaux. La vaine pâture est terminée.

La veille, des équipes de ramasseurs avaient cernés et poussés jusqu'aux abords des parcs toutes les brebis rencontrées. Ils les surveillent toute la nuit. Dès le matin, un premier lot d'animaux est parqué. Aussitôt les enfants, toujours turbulents et impatients, suivis de la foule, entrent à la recherche des bêtes marquées.

Aujourd'hui, les gens vont et viennent sans s'attarder, mais il y a quelques années c'était l'occasion d'une petite kermesse qui n'a pas survécu aux années de privations de la guerre. Des marchands ambulants, des éventaires de pâ issier, de limonadier, offraient en particulier ce qui se boit et se mange à la clientèle, en majorité composée de jeunes gens trop heureux de rencontrer à cette occasion les jeunes filles du pays.

Le samedi matin les bêtes qui n'étaient pas réclamées étaient conduites au bourg. Enfin le dimanche après-midi il reste toujours une ou plusieurs bêtes qui n'ont pas été réclamées ; généralement des agneaux qui ont pris la clef des champs avant d'avoir reçu une marque. A la sortie des vèpres, ces bêtes sont vendues aux enchères, dont le montant est versé à la caisse des nécessiteux de la commune.

Il n'est pas rare de rencontrer à cette époque quelques brebis suivies d'un ou deux agneaux. Tout au long de Février, Mars et Avril, les naissances vont se succéder. La parturition est rarement difficile. Les agneaux naissent seuls dehors, par tous les temps. Il neige rarement à Ouessant, cependant, dans ce cas, la mère sait fort bien préparer la naissance des jeunes en creusant une souille à l'abri d'un obstacle quelconque. Quelques heures après les agneaux suivent leur mère, armés contre l'adversité par un instinct infailible pour s'abriter de la pluie et du vent pendant que les brebis broutent. La nuit ils se blottissent dans les pattes des brebis couchées.

Au bout de quelques jours les agneaux se réunissent en groupe pour faire des cabrioles, prendre d'assaut tous les obstacles bas, puis sauter les murs ou se lancer l'un contre l'autre, tête basse, se cognant du front violemment. Des fin Mai, les plus gros iront à la consommation ou à l'exportation et la vente des agneaux se poursuivra jusqu'en Octobre.



Désormais ce n'est plus la laine qui intéresse les éleveurs, mais la vente des agneaux pour la consommation. Il est exporté chaque année plus de 3.500 agneaux et brebis de réforme. Il en est abattu un nombre élevé chez chaque producteur.

Malgré la qualité de la viande, ces agneaux ne sont pas très recherchés par les bouchers et assez mal payés parce que leur rendement en viande est inférieur à celui des agneaux d'élevage sélectionnés.

Il y aurait un gros effort de quelques années à faire et surtout à maintenir pour améliorer cette production et il serait regrettable que cet effort ne soit pas tenté, car le mouton d'Ouessant en vaut la peine.

## BIBLIOGRAPHIE

### Aquariums d'eau douce et d'eau de mer,

par Lucille LANGEL-KRETTCHAR. — *Collection les Beautés de la Nature (Delachaux et Niestlé)* 1956. — Prix : 1.350 francs.

Je lisais dans un hebdomadaire que le B.H.V. de Paris débite 500 kilos de cailloux pour aquarium chaque mois... Pour les nombreux aquariophiles que permettent de supposer ces chiffres, le livre de Mme Langel-Kretchmar sera un guide sûr, et luxueux puisqu'il est illustré d'excellentes photographies en couleurs. On ne peut imaginer plus de précisions tant sur l'aquarium proprement dit que sur ses habitants. Il rendra de grands services aux professeurs de 1<sup>re</sup> M<sup>o</sup> qui désireront améliorer et varier leurs élevages : ils trouveront une foule de renseignements pratiques sur le chauffage, l'aération, l'éclairage, l'entretien de l'aquarium et sur le choix des plantes (en fonction de la température) et surtout celui des poissons. Mais pourquoi, en ce qui concerne l'eau douce s'être limité au seul examen des poissons ? Il y a de nombreux invertébrés aquatiques qui pour être moins décoratifs, n'en sont pas moins intéressants. Au contraire, pour l'eau de mer, l'auteur considère toutes les espèces marines susceptibles d'être élevées et c'est là une très originale mise au point.

A. L.

### Promenades Mycologiques.

*Guide pratique du chercheur de champignons*, par Marcelle LE GAL. — 112 pl. en noir, 8 pl. en couleurs. — Librairie Baillière, Paris, 1957. — Prix : 2.000 francs.

L'auteur nous parle de façon directe et précise de chaque espèce susceptible d'être rencontrée, comme au cours d'une conversation. On visite ainsi la Chênaie, les Bouleaux, les Résineux, le Jardin, le Pré, la Montagne, etc... et ceci aux diverses saisons. Par cette façon de procéder on sent continuellement la présence de l'auteur, ce qui évidemment *donne confiance*, et les descriptions vivantes rendent la lecture attrayante. Le choix des espèces décrites (près de 300) est judicieux. C'est un livre très actuel au courant des récentes études mycologiques qui rectifie certaines notions erronées (sur l'Amanite Citrine, le Bolet Satan par exemple) ou mal connues (Toxicité des petites Lepiotes par exemple). J'ai aussi beaucoup apprécié les comparaisons entre espèces susceptibles de confusions. Dans le dernier chapitre il y a une récapitulation des espèces dans l'ordre de la classification et un index alphabétique. A conseiller aux Mycologues et aussi aux classes de 2<sup>me</sup> M<sup>o</sup> et d'E. N.

A. L.

### Flore et végétation des Alpes.

*1. Etage alpin*. Par Cl. FAVARGER et P.-A. ROBERT — *Collection les Beautés de la Nature (Delachaux et Niestlé)* 1956.

La Flore alpine est une des merveilles de la nature. Tous ceux qui ont été sensibles à ses charmes exceptionnels ont tenté d'en garder des souvenirs : photographies, fleurs séchées, plantes cultivées... et surtout livres : celui de M. Favarger, illustré des admirables planches de P.-A. Robert, mérite une place de choix. « Livre enchanteur », écrit le Professeur Mangenot. On ne peut mieux dire. Comme dans tous les ouvrages de la Collection, l'équilibre est réalisé entre le texte et l'illustration. L'auteur étudie avec maîtrise, dans ce premier volume, les associations végétales de l'étage alpin. Les planches représentent elles aussi des groupements végétaux caractéristiques, ce qui fait l'harmonie de ce beau livre.

A. L.

## NOTES ET FAITS DIVERS

### NOTES D'HERPÉTOLOGIE

En 1955 et 1956 j'ai identifié un certain nombre de serpents en provenance des communes de Fouesnant, La Forêt-Fouesnant, Pleuveu, Clôhous-Fouesnant et Ergué-Armel.

**LES VIPÈRES.** — Toutes les vipères examinées, une trentaine, étaient des Vipères Pélade (*Vipera Berus*) = Écusson de trois grandes plaques sur la tête, œil séparé des labiales par une seule rangée d'écaillés, museau non retroussé.

L'une d'elles présentait deux crochets venimeux à droite. Il s'agit là d'une disposition passagère, la dent ne tombant qu'après la repousse de la dent de rechange.

Les trois plus forts sujets mesuraient 60,5, 60,3 et 60 centimètres : la longueur de la queue était respectivement de 6, 6,5 et 6 centimètres, c'est-à-dire inférieure à celle que j'avais indiquée dans une note précédente. En réalité il s'agissait ici de trois femelles, portant des œufs. La queue est plus longue chez le mâle sur qui j'ai trouvé les chiffres de 8,5, 8 et 7 centimètres pour des longueurs totales de 58,3, 57,5 et 54 centimètres.

La coloration de la face supérieure était assez constante : grisâtres à dessus noirs chez les mâles, brun-roux à dessus marrons chez les femelles. Par contre, la face inférieure était tantôt noire ou noirâtre tachetée de blanc, tantôt ardoisée, tantôt roussâtre.

Quelques autopsies ont confirmé que la nourriture des vipères se composait surtout de petits rongeurs : mulots campagnols. Le nombre des œufs trouvés variait de 6 à 11. Une femelle du 2 Septembre 56 portait 9 œufs contenant des vipéreaux prêts de naître.

**LES COULEUVRES.** — La Couleuvre à Collier (*Natrix Natrix*) est très commune elle aussi sur le canton de Fouesnant. J'en ai examiné quelques-unes et constaté comme en 1954 que le collier jaune manquait sur la moitié des sujets. Cette absence de collier ne semble en rapport ni avec l'habitat ni avec l'époque de l'année. Peut-être l'est-elle avec l'âge, car ce sont surtout les sujets de forte taille qui en sont dépourvus, tandis que les couleuvres de moins de 75 centimètres présentent presque toujours le collier jaune, caractéristique de l'espèce.

La Couleuvre Lisse (*Coronella Austriaca*), déjà signalée à Pleuveu en 1951, a été trouvée le 4 Août 56 à Keroler, en Ergué-Armel, et le 21 Août 56 à Bog-Mell, en Fouesnant. Cette dernière mesurait 56 centimètres de longueur totale et 11,3 centimètres de queue. Elle présentait quatre rangées de petites taches brunes sur un fond roussâtre. Le ventre, à l'état frais, était rougeâtre avec des reflets dorés.

L. MARSILLE

Ces lignes font suite aux notes et articles suivants : La Couleuvre verte et jaune dans le Finistère (*P.A.P.* n° 2 1954), L'identification des Serpents (*P.A.B.* n° 6 1955), Les Serpents dans le Sud-Finistère (*P.A.B.* n° 8 1956). Ils correspondent à l'enquête n° 6 de *Penn ar Bed mené* par le Docteur Marsille, à Fouesnant. Nous demandons à nos lecteurs de lui envoyer leurs observations et si possible de lui faire parvenir leurs captures. L'intérêt pratique d'une telle enquête est évident, mais pour que les résultats soient généralisables il faut un important réseau d'observateurs. Et surtout que chaque observateur n'omette pas de signaler le moindre renseignement.

(N.D.L.R.)

### ACTIVITÉ NOCTURNE DES LARIDÉS

Le 5 Novembre 1955, à 2 h. 30, tandis que trois chalutiers déchargeaient leur poisson à la Criée de Concarneau, un certain nombre de Mouettes rieuses (*Larus ridibundus*) allaient et venaient le long de ces bateaux, pêchant comme en plein

jour.

Il semble, d'après une enquête sommaire, que le fait soit habituel.

Peut-être serait-il intéressant d'approfondir cette activité nocturne des Laridés et de rechercher les « stimuli » qui font quitter aux oiseaux leurs dortoirs : arrivée des chaulniers dans le bassin, éclairage de la criée, bruits des treuils... ?  
L. M.

### MOUETTES MELANOCEPHALES BAGUÉES

Lecteur assidu de *Penn-ar-Bed*, je pense qu'il est intéressant de communiquer les reprises suivantes opérées à Méze, sur les rives de l'Étang de Thau (Hérault), dans la 3<sup>e</sup> décennie de Novembre 1954.

J'attendais d'avoir des renseignements précis à ce sujet, ceux-ci ont tardé, les oiseaux ayant été tous deux bagués en Russie.

Il s'agit de Mouettes mélanocéphales « *Larus melanocephalus* » baguées au nid le 24 Juin 1954 à la réserve de l'île d'Orlov, 46° 17' N — 31° 45' E dans le golfe de Tendrowsk en Mer Noire (U.R.S.S.), par les « Services du Bureau de Langage de Moscou ».

Ces deux mouettes portent les bagues : MOSKWA E 341400 et MOSKWA E 337147.

J'avais eu quelque peine à identifier avec exactitude ces deux mouettes et je les aurais facilement confondues avec des Mouettes rieuses sans l'appui du « *Guide des Oiseaux d'Europe* » de Peterson. Leurs lieux de nidification se trouvent dans le désert de Gobi et sur les rivages de la Mer Noire et de la Mer Egée, aire de reproduction par conséquent assez restreinte au point de vue géographique.

Il est absolument normal qu'elles aient été capturées à leur passage sur les rives des étangs littoraux bordant la Méditerranée à Méze (l'antique Mézua de Pomponitius Mela).

En automne et en hiver elles se répandent d'ailleurs dans toute la Méditerranée et même jusqu'au Golfe de Gascogne, tandis que par le Dniepr, les Marais du Pripiet d'autres oiseaux de cette espèce gagnent la Baltique, la Mer du Nord, la Manche et même l'Océan Atlantique puisque l'une d'entre elles baguée MOSKWA E 175065 a été capturée à quelques milles à l'Ouest de Belle-Ile (Morbihan) fin Novembre 1949 (baguée également à l'île d'Orlov, le 2 Juillet 1949).

Personnellement très heureux de communiquer ces renseignements à tous les lecteurs de *Penn-ar-Bed* j'ai été doublement satisfait puisque ces deux spécimens sont venus enrichir les vitrines de ma collection ornithologique qui, bien qu'à ses débuts, compte à présent plus de cent spécimens différents.

A. FRAISSINET, *Instituteur à Méze.*

### Oiseau bagué.

Le 23 Février 1956, un ÉTOURNEAU (*Sturnus vulgaris*) était trouvé mort à Quessant. (Reprise signalée par le C<sup>e</sup> Paul Malgorn.) Nous venons d'apprendre qu'il avait été bagué jeune le 9 Juin 1955 à la Réserve de Pouscha Béloveskaia : 52° 33' N/23° 40' E, à 60 km. au Nord de Brest-Litowsk, U.R.S.S. ; port de bague : 8 mois 1/2 — distance théorique parcourue : 2.100 km. W.S.W.  
M.-H. J.

### AVIS

— M. Maillat, Sous-Directeur de la Station biologique des Eyzies (Dordogne), désire se mettre en rapport avec des zoologistes finistériens ayant étudié ou récolté des Hémiptères homoptères (en particuliers Jassides ou Cicadelles).  
— Nous rappelons que M. Toursailler, 156, boulevard Montparnasse, Paris, XIV<sup>e</sup>, cherche à prendre contact avec des Algologues.

Les Gérants : Michel-Hervé JULIEN & Albert LUCAS.

Dépôt légal : 1<sup>er</sup> Trimestre 1957.

IMPRIMERIE DU CAP-HORN — 16, rue de Pont-l'Abbé, QUIMPER.

## BUREAUX DES CERCLES GEOGRAPHIQUE & NATURALISTE DU FINISTÈRE

### PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. Paul HENRY, Recteur de l'Académie de Rennes.

M. André MEYNIER,  
Professeur à la Faculté des Lettres  
de Rennes.

M. H. DES ABBAYES,  
Professeur à la Faculté des Sciences  
de Rennes.

### PRÉSIDENT

M. Marcel GAUTIER, Inspecteur d'Académie du Finistère.

### GÉOGRAPHIE

Vice-Présidents :

M. Max THOMAS,

M<sup>me</sup> STÉPHAN.

Secrétaire :

M. G. MARC.

### SCIENCES NATURELLES

Vice-Présidents :

M. J. LE MOEL,

A. DIZERBO,

Secrétaires :

M. Albert LUCAS.

M. Michel-Hervé JULIEN.

### TRESORIER GÉNÉRAL

M. M.-H. JULIEN, 15, rue Laënnec, QUIMPER. — C.C.P. Rennes 1361-60.

Membres Honoraires du Bureau : M. LE BOURHIS, M. KERAVAL.

## 'Les Cahiers de l'Iroise'

Une présentation luxueuse...

Des textes de qualité



Tout ce qui touche la BRETAGNE

LITTÉRAIRE, ARTISTIQUE, HISTORIQUE ET ÉCONOMIQUE

Abonnement : les 4 numéros pour 1957 . . . . . 700 frs

M. MÉVEL, professeur, 38, rue V. Hugo, BREST

C. C. P. Rennes 149955

